

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE BRUAY
LABUISSIERE



DATE DE CONVOCATION
23/01/2026

SEANCE DU
02/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 17
PRESENTS : 11
VOTANTS : 13

N° 003-2026

OBJET :

Acceptation des dons sur la régie
« Dons et quêtes »

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville d'HOUDAIN
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le deux février à dix-huit heures minutes ;

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale 5, place de la Marne sous la Présidence de Mme Marie-Thérèse Rojewski.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Mme Isabelle Ruckebusch, Mme Marie-Thérèse Rojewski, Mme Claudine Emery, Mme Yvette Cazin, Mr Bernard Maisnil, Mme Michèle Capron, Monsieur Claude Bouchez, Mme Claudine Hannebique, Mr Jerry Maisnil, Madame Geneviève Clément, Mme Sylvie Joly.

Formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES AYANT DONNES PROCURATION :

Madame Amélie Przybyla, Monsieur Gilbert Voiron.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Christophe Laurentiaux, Madame Cathy Boez.

ETAIENT ABSENTES NON EXCUSEES :

Mme Pascale Hourriez, Mme Elodie Bedu.

Le Centre Communal d'Action Sociale fait l'objet d'un don d'un montant de **213,50€** en chèque.

- Association Houdain-Kirchberg **213,50€**

Il est nécessaire de donner l'autorisation à Madame la présidente ou à la vice-présidente pour procéder à l'encaissement du don reçu.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE :

L'exposé de sa Vice- Présidente entendu :

A l'unanimité, A la majorité,

Autorise

Madame la présidente ou sa représentante a procédé à l'encaissement du don suivant :

- Association Houdain-Kirchberg **213,50€**



La vice-présidente,

Marie-Thérèse Rojewski.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-2662 04577-2026 0202-003_2026-DE